

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 18 octobre 2010  
Convocation du : 11 octobre 2010

**Objet** : Chenil fourrière de Veynes. Demande de subvention complémentaire au Conseil Général des Hautes-Alpes.

L'an deux mille dix, le dix huit octobre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes des Deux Buëch s'est réuni à Manteyer, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain Chevalier

Etaient présents : M. Barthélemy, Guy Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, JM Bermond, M. Barbet, JF Carré, M. Chautant, F. Roux, J-C Salles, G. Garcin, P. Schiazza, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

Excusés : Francis Reynaud, Claudette Mezière, Roger Basset  
Roger Fournel remplacé par Michel Lonni

Le Président Michel Mescle et Jean-Louis Pelloux rappellent aux délégués les démarches entreprises auprès du Président du Conseil Général des Hautes-Alpes pour obtenir une subvention complémentaire de 15 000 € afin de finaliser le plan de financement du chenil fourrière, dont la maîtrise d'ouvrage a été assumée par la Communauté de Communes des Deux Buëch.

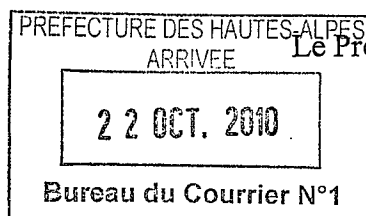
Il apparaît que cette démarche n'a pas été prise en considération dans la programmation 2010 des aides départementales.

Il convient donc de la renouveler afin que soit prise en compte l'utilisation du nouvel équipement créé, pour la presque totalité de l'arrondissement de Gap.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la proposition présentée, charge le Président des démarches administratives correspondantes.

|                |
|----------------|
| votants : 19   |
| pour : 19      |
| abstention : 0 |
| contre : 0     |

Ainsi fait et délibéré à Manteyer, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.



Le Président - Michel Mescle

